

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MARDI 13 FEVRIER 2007

Membres en exercice : 16
Membres présents : 14
Suffrages exprimés : 15

L'an deux mille sept, le treize février, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de Portets, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme THERON, Maire.
Date de la convocation : **07 février 2007.**
Présents : THERON Marie-France, LALANDE François, MERELLE Liliane, BLANCHARD Jean, CAZIMAJOU Didier, BARBAS Daniel, Adjointes – BEGUE Carole, CLAEYS Frédéric, COUSSEAU Michel, LAFARGUE Marie-Laure, MARTINES Valérie, MICHY Fabrice, VAUDON Nadège, SECHAUD Jacky, Conseillers Municipaux.
Absents avec délégation : HAVERLAN Dominique (pouvoir à THERON Marie-France).
Absents excusés : DULUGAT Caroline
Absents : Néant
Secrétaire de séance : SECHAUD Jacky

1 – DELIBERATIONS

ACCEPTATION DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE FOURNIE PAR L'ETAT POUR DES RAISONS DE SOLIDARITE ET D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE (A.T.E.S.A.T.)

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide de renouveler pour un an, à compter du 1^{er} janvier 2007, la Convention d'Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire (A.T.E.S.A.T.).

AMENAGEMENT SCENIQUE ET TRIBUNES DE L'ESPACE CULTUREL « LA FORGE »

Le Conseil municipal entérine, à l'unanimité, les décisions de la réunion du 06 février 2007 de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) désignant les entreprises retenues pour les équipements scéniques et les tribunes de l'Espace Culturel « La Forge » et autorise le Maire à signer les contrats de marché avec les entreprises suivantes. Il s'agit des sociétés AUDIO MASTER et HUGON SPORT

ESPACE CULTUREL « LA FORGE » : DEMANDES DE SUBVENTIONS

Sur proposition du Maire, le Conseil municipal décide, à l'unanimité, de solliciter l'aide financière

- du Conseil général de la Gironde pour l'équipement scénique ;
- de l'Etat pour les tribunes.

ESPACE CULTUREL « LA FORGE » - CREATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT ET D'UN PARVIS : CONTRAT DE MAITRISE D'ŒUVRE

Le Conseil municipal, à l'unanimité, décide la création d'une aire de stationnement et l'aménagement d'un parvis à l'Espace Culturel « La Forge ». Pour assurer les études du projet, l'assistance pour la passation des contrats de travaux, la direction de l'exécution des travaux et l'assistance pour les opérations de réception de chantier, le Conseil municipal retient, après consultation de plusieurs cabinets, la candidature de Monsieur Jean-Paul FILIPPI et de Madame Catherine MARY, architectes DPLG.

CONTRAT DE DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Monsieur BLANCHARD donne lecture du projet de contrat de délégation de service public relatif à l'Espace Culturel « La Forge », rédigé conformément à l'article L.1411-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Il apporte aux Conseillers municipaux les éclaircissements demandés sur le fonctionnement de cette délégation. Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de déléguer la gestion de l'Espace Culturel « La Forge » dans le cadre d'un contrat de délégation de service public et approuve le projet de contrat de délégation de service public présenté.

CONVENTION AVEC LE SYNDICAT D'INITIATIVE DE PORTETS

Le Conseil municipal renouvelle, à l'unanimité, pour une durée de trois ans à compter du 1^{er} janvier 2007 et jusqu'au 31 décembre 2009 la convention avec le Syndicat d'Initiative de Portets.

VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AU SYNDICAT D'INITIATIVE DE PORTETS

Le Conseil municipal attribue, à l'unanimité, au Syndicat d'Initiative de Portets une subvention de 8.000,00 €.

RECRUTEMENT DE PERSONNEL DANS LE CADRE D'UN CONTRAT D'ACCOMPAGNEMENT DANS L'EMPLOI (C.A.E.)

Le Conseil municipal accepte, à l'unanimité, de renouveler le C.A.E. de Monsieur Christian FARKAS pour une période de 12 mois, soit du 28 février 2007 au 27 février 2008 inclus et autorise le Maire à signer la convention avec l'Etat et le contrat de travail.

CONTRAT D'ENTRETIEN DES COURTS DE TENNIS

A l'unanimité, le Conseil Municipal décide que le terrain en résine du Stade Mansenqual portera le n°5 et accepte le contrat d'entretien des terrains de tennis n°1, 3, 4 et 5 (résine) proposé par Tennis Chem Industrie pour les années 2007, 2008 et 2009 soit 280,00 € HT par an et par court donc un total de 1.120,00 € HT par an (1.339,52 € TTC). Le maire est autorisé à signer le contrat.

BOULODROME : AVENANTS DE MARCHE N°1

Le Conseil municipal approuve, à l'unanimité, les avenants modifiant le projet initial du boulodrome concernant certains lots et autorise le Maire à les signer. Le budget global n'est pas modifié, il est même légèrement diminué, les moins values équilibrant les plus values.

2 - QUESTIONS DIVERSES

- Madame THERON fait part des remerciements de Madame DEJEAN et de Monsieur et Madame MONGAY suite au repas des aînés et à la photo souvenir qui leur a été adressée.
- Madame THERON remercie Monsieur PLAUT (GARONNE PAYSAGE) qui a offert les plantations faites sur les côtés du parvis de l'église.
- Monsieur CLAEYS indique que Madame THERON a été citée par EDF pour son action en faveur de la population privée d'électricité lors des chutes de neige du 25 janvier 2007.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.